

# Autorisations postales : et de 10 !

Six mois après la délivrance de la première autorisation postale à Adrexo, **le seuil des 10 opérateurs postaux autorisés vient d'être atteint.**

**C**es opérateurs peuvent être répartis en trois grandes catégories :

- **les opérateurs de courrier international.** Il s'agit, en général, de filiales de postes historiques. Notons parmi eux la présence d'IMX France, unique opérateur postal indépendant. Ces opérateurs démarchent des grands émetteurs en France pour acheminer leurs envois jusqu'au pays de destination. Dans la plupart des cas, les envois sont remis pour la distribution finale à l'opérateur postal national.

- **les opérateurs qui distribuent des envois de correspondance adressée avec une couverture géographique limitée.** Ils se différencient de La Poste en proposant des « services à valeur ajoutée » (par exemple, la distribution à délai négocié). A l'origine, ils peuvent être coursiers ou prestataires de services prenant en charge toute l'activité courrier d'une entreprise.

- **Adrexo** qui se positionne comme alternative postale privée en proposant une couverture géographique proche de celle de La Poste et qui désormais, propose des tournées régulières de « messagers postaux » sur des zones urbaines importantes et à forte densité.

Pour les opérateurs autorisés, l'obtention de l'autorisation est un atout majeur vis-à-vis de leurs clients. C'est un gage de reconnaissance de leur sérieux et de leur fiabilité. L'autorisation est également indispensable pour faire valoir auprès des syndics de copropriété un droit d'accès aux boîtes aux lettres particulières. L'Autorité travaille sur les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit car, sur le terrain, les opérateurs rencon-

trent des difficultés liées au développement des systèmes de sécurisation à l'entrée des immeubles.

En conclusion, dans le courrier international où la concurrence est une réalité depuis plusieurs années, tous les opérateurs importants actifs dans ce domaine ont été ou sont en passe d'être autorisés.

En Suède, en Allemagne et au Royaume Uni,

la délivrance des premières autorisations a suscité l'intérêt de nombreux nouveaux opérateurs. Ces expériences conduisent l'Autorité à penser qu'elle pourrait recevoir prochainement un nombre croissant de demandes d'autorisations sur le marché de la distribution domestique, ouvert plus récemment à la concurrence. ■

TABLEAU RECAPITULATIF DES 10 OPÉRATEURS AUTORISÉS

Nom	Autorisation	Activité autorisée	Marque / logo
<b>Prestataires de courrier domestique (en dehors du secteur réservé)</b>			
Adrexo	13 juin 2006	Existant – Prestataire national alternatif	
Althus	7 sept 2006	Existant – Local (Savoie)	
Stamper's	7 sept 2006	Création – Local (Pau)	
La Poste	26 oct 2006	Envoi de correspondance en dehors du secteur réservé	
Solgeco26	5 déc 2006	Création – Local (Valence)	
<b>Prestataires de courrier international</b>			
IMX France	21 juin 2006		
DEUTSCHE POST	29 juin 2006		
Swiss Post	1er sept 2006		
La Poste – Courrier International	26 oct 2006	Acheminement d'envois de correspondance adressée vers le monde entier	
G3 Worldwide (France)	5 déc 2006		
De Post- La Poste	5 déc 2006		

## NOMINATIONS



**Alexandre Beaudouin**  
Titulaire d'un DEA de droit communautaire obtenu à l'université de Rennes I,

Alexandre Beaudouin a rejoint le service juridique de l'Autorité en décembre. Auparavant, il a été juriste chez l'opérateur Neuf Cegetel, successivement à la Direction des affaires réglementaires puis à la Direction juridique, où il a notamment eu l'occasion de travailler sur les contrats entre opérateurs, et sur l'achat de contenus aux fins d'offres convergentes et *multiple play*.



**Michel Combot**  
Michel Combot est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'ENST Paris. Après avoir débuté sa carrière à l'Arcep

comme chef de projet portabilité, il a rejoint les services économiques de l'Ambassade de France à Washington. Il a ensuite été l'expert régional TIC de la Direction Générale du Trésor et de la Prévision Economique pour l'Amérique du Nord, à San Francisco. Il a réintégré l'Autorité en novembre comme responsable de l'unité Fréquences du Service Opérateurs et Régulation des ressources rares.



**Cécile Moreno**  
Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication et titulaire d'un DESS de Marketing, Cécile Moreno a débuté sa

carrière comme chargée de mission au Ministère grec de l'économie. Puis elle a travaillé notamment chez Dataxis pour y concevoir un outil d'analyse statistique de suivi des marchés du haut débit et de la télévision numérique. Depuis le 1er décembre, elle est chargée de l'Observatoire statistique des activités postales au sein du Service Economie et prospective de l'Arcep.